

province-sud.nc/bourses-scolaires



QUAND FAIRE LA DEMANDE EN LIGNE ?

La demande en ligne pour la rentrée 2024 est ouverte en mai 2023.

Pour avoir droit à toutes les aides pour l'année 2024, il faut que la demande soit considérée COMPLÈTE avant le 1er novembre 2023.



Votre demande est INCOMPLÈTE? Transmettez-nous vite les justificatifs demandés en vous connectant sur votre compte provincial: <u>province-sud.nc/aideweb</u>, puis dans « Mes dossiers » onglet « Pièces manquantes »,

BESOIN D'AIDE?

Prenez un rendez-vous au

20 52 11 ou sur

AU-DELÀ DU 1^{ER} NOVEMBRE 2023, LES AIDES SONT DÉGRESSIVES :



1 - Demande complète avant le 1er novembre 2023, les droits sont ouverts pour le versement de l'aide à la rentrée scolaire et pour la totalité des aides de l'année scolaire 2024.



2 - Demande complète avant le 1^{er} mars 2024, les droits sont ouverts pour la totalité des aides de l'année scolaire 2024, à l'exception de l'aide à la rentrée scolaire.



3 - Demande complète avant le 1^{er} juin 2024, les droits sont ouverts à compter du 2^e trimestre de l'année scolaire 2024.



4 - Demande complète avant le 1er septembre 2024, les droits sont ouverts uniquement pour le 3e trimestre de l'année scolaire 2024.

POUR TOUTES VOS DÉMARCHES RENDEZ VOUS SUR:



province-sud.nc/bourses-scolaires

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Des documents sont à fournir pour justifier votre demande en fonction de votre situation.

Déposez votre demande le plus tôt possible!

Le service instructeur se réserve le droit de réclamer tout justificatif complémentaire nécessaire au traitement de la demande.



CRITÈRES	PIÈCES JUSTIFICATIVES
Résidence : en province Sud (depuis au moins 6 mois)	Si locataire ou propriétaire : ☐ Une focture au nom du demandeur, de moins de 3 mois
	Ou si logé par un tiers : Une pièce d'identité du logeur + une facture à son nom + une attestation sur l'honneur indiquant la date du début d'hébergement et précisant la liste des personnes hébergées
Situation familiale	☐ Un extrait de naissance datant de moins de 3 mois du ou des responsables légaux et de chaque enfant à charge du foyer
	☐ Un certificat de scolarité pour chaque enfant à charge
	Si séparation ou divorce des parents : ☐ Une décision de justice fixant la résidence du/des enfant[s]
	Si handicap supérieur à 50 % : ☐ Une attestation de reconnaissance de handicap pour l'enfant concerné
	Un justificatif est à nous transmettre pour les cas spécifiques ci-dessous : Une délégation d'autorité parentale en cours de validité Une acte d'adoption Une ilutelle en cours de validité Une attestation de placement en cours de validité Une ordonnance de placement chez un tiers digne de confiance en cours de validité Une note sociole attestant de la situation de l'enfant, de sa famille et/ou du foyer
	Cas des étrangers : Une carte de séjour et/ou carte de résident en cours de validité
Situation financière des responsables légaux : si vous êtes concernés par plusieurs situations, l'ournir lous les documents nécessaires.	Pour tous: □ Relevés de comptes des 6 derniers mois □ La déclaration de revenus de l'année en cours (document à remplacer par l'avis d'imposition ou de non imposition de l'année de demande, dès que ce dernier est disponible) □ Les indemnités de maladie/maternité/veuvage perçues dans les 12 derniers mois précédant le dépôt de votre demande
	Si salarié durant les 12 derniers mois précédant le dépôt de votre demande : ☐ Tous les bulletins de salaires de cette période ☐ Un récapitulatif des indemnités compensant la perte de salaire si bénéficiaire de cette compensation
	Si travailleur indépendant (patenté, profession libérale, gérant) durant les 12 derniers mois précédant le dépât de votre demande : RIDET (inscription ou raciation) La déclaration de ressources des travailleurs indépendants de la Cafat
	Si sans emploi, périodes d'inactivité ou jamais travaillé durant les 12 derniers mois précédant le dépôt de votre demande : Décision d'admission/suspension/réadmission au chômage Récapitulaiti des indemnités chômage perçues à ce jour Solde de tout compte et certificat de travail
	Si vous êtes retraité : Récapitulatif des pensions de retraites (locales ou hors Nouvelle-Calédonie, principales et complémentaires) perçues sur cette période
Coordonnées bancaires	☐ Un relevé d'identilé bancaire (RIB) ou un relevé d'un compte épargne de l'OPT au nom du demandeur

DÉMARCHES À SUIVRE

Rendez-vous sur le site de la province Sud et connectez-vous sur votre compte provincial :



Si vous avez un compte provincial, le renseigner et cliquez sur « me connecter ou m'inscrire ». Si vous n'avez pas de compte provincial, inscrivez-vous en cliquant sur « me connecter ou m'inscrire ».

Vous avez oublié votre mot de passe? Renseigner votre mail et passer à l'étape suivante puis cliquer sur « mot de passe oublié ».



DOSSIER INCOMPLET?

Si votre dossier est incomplet, connectez-vous sur votre compte provincial puis **province-sud.nc/mon-compte.** Dans le menu, cliquez sur «Mes dossiers», puis l'onglet «Pièces manquantes» et ajoutez les documents nécessaires.

Une fois connecté sur votre compte, cliquez sur l'onglet « faire une demande ».





Attention, la démarche en ligne ne peut être effectuée depuis un téléphone portable.